



11-12 -2024

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIPON
COMTÉ DE PAPINEAU**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Ripon tenue le 11 décembre 2024, à 18 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 31 de la rue Coursol, à Ripon et à laquelle sont présents :

Jonathan Bock - présent	Harold Wubbolts - présent
Joël Sabourin Saulnier - absence motivée	Marc-André Tremblay - présent
Alexandre Le Blanc - présent	Sylvie Poulin - présente

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Alexandre Le Blanc. Monsieur le maire Jonathan Beauchamp a motivé son absence.

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Benoît Dufour, est également présent.

- ✍ Le directeur général et greffier-trésorier informe le conseil que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres par courrier électronique conformément aux articles 152 et 156 du *Code municipal du Québec*.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Ordre du jour
- 3- Avis de motion – Règlement pour assujettir le paiement d'une compensation pour services municipaux aux propriétaires de terrains situés sur le territoire de la Municipalité de Ripon et visés par le paragraphe 12 de l'article 204 de la *Loi sur la fiscalité municipale*
- 4- Avis de motion – Règlement relatif à la tarification des services de la Sûreté du Québec
- 5- Avis de motion – Règlement relatif à la tarification pour le service de l'écocentre
- 6- Avis de motion – Règlement relatif à la tarification pour la cueillette et le transport des matières résiduelles
- 7- Parole au public concernant la séance en cours



Séance extraordinaire du 11 décembre 2024

8- Levée de la séance

1.

➤ **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2024-12-352

Il est proposé par Monsieur le conseiller Harold Wubbolts

Et résolu que la séance soit ouverte à 18 h 05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2.

➤ **ORDRE DU JOUR**

2024-12-353

Il est proposé par Madame la conseillère Sylvie Poulin

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

3.

➤ **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT POUR ASSUJETTIR LE PAIEMENT D'UNE COMPENSATION POUR SERVICES MUNICIPAUX AUX PROPRIÉTAIRES DE TERRAINS SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE RIPON ET VISÉS PAR LE PARAGRAPHE 12 DE L'ARTICLE 204 DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE**

2024-12-354

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le conseiller Alexandre Le Blanc à savoir qu'un Règlement pour assujettir le paiement d'une compensation pour services municipaux aux propriétaires de terrains situés sur le territoire de la Municipalité de Ripon et visés par le paragraphe 12 de l'article 204 de la *Loi sur la fiscalité municipale* sera adopté lors d'une séance future de ce conseil.

Un projet de règlement est présenté à cette fin.



Séance extraordinaire du 11 décembre 2024

Monsieur le conseiller Alexandre Le Blanc
Conseiller au siège #3

4.

➤ **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF À LA TARIFICATION DES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

2024-12-355

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le conseiller Marc-André Tremblay à savoir qu'un Règlement relatif à la tarification des services de la Sûreté du Québec sera adopté lors d'une séance future de ce conseil.

Un projet de règlement est présenté à cette fin.

Monsieur le conseiller Marc-André Tremblay
Conseiller au siège #5

5.

➤ **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF À LA TARIFICATION POUR LE SERVICE DE L'ÉCOCENTRE**

2024-12-356

AVIS DE MOTION est donné par Madame la conseillère Sylvie Poulin à savoir qu'un Règlement relatif à la tarification pour le service de l'écocentre sera adopté lors d'une séance future de ce conseil.

Un projet de règlement est présenté à cette fin.

Madame la conseillère Sylvie Poulin
Conseiller au siège #6

6.

➤ **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF À LA TARIFICATION POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**



Séance extraordinaire du 11 décembre 2024

2024-12-357

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le conseiller Harold Wubbolts à savoir qu'un Règlement relatif à la tarification pour la cueillette et le transport des matières résiduelles sera adopté lors d'une séance future de ce conseil.

Un projet de règlement est présenté à cette fin.

Monsieur le conseiller Harold Wubbolts
Conseillère au siège #4

7.

➤ **PAROLE AU PUBLIC CONCERNANT LA SÉANCE EN COURS**

Aucun public n'est présent à la séance en cours.

8.

➤ **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2024-12-358

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Bock

Et résolu que la séance soit et est levée à 18 h 13

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

 Maire
 Directeur général et greffier-trésorier

Je, Alexandre Le Blanc, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.